

APPROCHE COMPORTEMENTALE DE LA PERSONNE AGEE ET/OU MALADE

La maladie d'Alzheimer est complexe et les troubles du comportement qu'elle engendre chez le malade mettent en difficulté les familles, les aidants et les soignants.

Notre organisme s'attache à apporter à vos équipes, savoir, savoir-faire et compétences nécessaires pour appréhender l'approche de cette maladie.

Notre formation permet de développer ses capacités à établir ou améliorer la relation d'aide et la prise en soin, et à communiquer avec une personne souffrant de pathologies de ce type.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une attitude adaptée face aux comportements perturbateurs
- Prendre en charge la personne âgée et/ou malade selon l'approche cognitive et comportementale.
- Savoir identifier, évaluer et comprendre les troubles du comportement perturbateurs observés chez la personne âgée
- Acquérir une attitude adaptée face aux comportements perturbateurs
- Développer les fondamentaux du soin relationnel auprès de la personne âgée et/ou malade

Public :

Tout personnel en relation avec des personnes âgées et/ou malades (en institution, à domicile...)

Tarif : voir devis ci-joint

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours (14 heures)

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

Le formateur signe également ces Feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore un compte-rendu de formation.

Notre formateur : Consultant J+ FORMATION

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

Moyens pédagogiques :

Pédagogie dynamique, interactive et stimulante : alternance d'enseignements théoriques (vidéo, power point) et de pratiques (temps de paroles, échanges...) nécessaires à l'assimilation et à l'appropriation des connaissances.

Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Support : Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.